

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2025
--

- Adoption du Procès-Verbal de la séance du 4 septembre 2025 ;
- 1) Rapport sur l'activité 2024 de la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières ;
 - 2) Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau 2024 ;
 - 3) Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement 2024 ;
 - 4) Demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau concernant la mise en place du dispositif d'urgence sécheresse en 2025 ;
 - 5) Transfert de la compétence eau potable ;
 - 6) Syndicat Puy des Fourches - Vézère : Retrait des Communes d'Egletons et d'Espartignac et modification des statuts ;
 - 7) Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières : Modification des statuts ;
 - 8) Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze : Modification des statuts ;
 - 9) Décision modificative n°1 Budget Principal ;
 - 10) Décision modificative n°1 Budget annexe de l'Eau ;
 - 11) Ouverture des crédits d'investissements pour l'année 2025 ;
 - 12) Versement de l'avance de subvention du budget principal au CCAS ;
 - 13) Approbation des tarifs municipaux ;
 - 14) Modification n°1 de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement pour l'opération raccordement au Puy des Fourches ;
 - 15) Fixation de la durée d'amortissement de subventions de 2019 et de 2020 ;

- 16) Régularisation d'amortissements comptables du compte 204 par le compte 1068 ;
- 17) Avenant de redéploiement au contrat de solidarité communale ;
- 18) Garantie d'emprunt OPH ;
- 19) Abrogation de la délibération n° 2016-61 ;
- 20) Déclassement de la RD 142 et classement en voirie communale ;
- 21) Cession du centre équestre ;
- 22) RIFSEEP - retrait de la délibération appliquant une progressivité à l'IFSE ;
- 23) Régime indemnitaire du Garde Champêtre - ajout du plafond de la part variable annuelle ;
- 24) Protection sociale complémentaire - volet santé.

➤ Questions et informations diverses.

Le Maire,



Charles FERRÉ